

JEAN-MAURICE SIMARD REÇOIT L'ORDRE DES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE

Le sénateur acadien Jean-Maurice Simard d'Edmundston au Nouveau-Brunswick est l'un des récipiendaires du nouveau millénaire de l'Ordre des francophones d'Amérique.

Le sénateur a reçu la distinction en marge du *Forum des partenaires de la Francophonie* qui avait lieu à Québec du 16 au 19 mars, en présence de la ministre responsable de l'application de la *Charte de la langue française*, Louise Beaudoin, et du maire suppléant de la ville de Québec, Claude Cantin.

Québécois d'origine, le sénateur Simard n'en est pas moins une figure de proue en Acadie. Ardent défenseur de la langue française, il a fait partie du gouvernement du premier ministre conservateur Richard Hatfield dans les années 1970 et 1980.

C'est à lui que les Acadiens doivent l'inscription de leurs droits dans la Constitution de 1982 et l'adoption de la *Loi 88*, qui reconnaît l'égalité des deux communautés linguistiques de la province. Ce grand principe de l'égalité des communautés francophones et anglophones de la province a également été enchâssé dans la Constitution canadienne en 1993. Il fut aussi l'âme dirigeante du quotidien *Le Matin* fondé en 1986 pour succéder à *l'Évangéline*, mais qui a fermé ses portes en 1988. Le quotidien *l'Acadie nouvelle* a hérité par la suite du fonds de fiducie qu'il avait contribué à mettre sur pied, ce qui a permis au journal de s'étendre partout en province. Il est surtout le grand responsable de l'ouverture du Parti conservateur à la réalité francophone du Nouveau-Brunswick.

Il a publié récemment un rapport percutant sur le développement des communautés francophones et acadiennes *De la coupe aux lèvres : un coup de coeur se fait attendre*. Malade et souffrant de difficultés d'élocution, il a fait lire le message suivant :

« Cet honneur, je tiens à le partager avec tous ceux et celles qui par leur fidélité, leur courage et leur persévérance, ont fait en sorte, et font encore en sorte aujourd'hui que le fait français soit une réalité incontournable de la vie en terre d'Amérique.

La communauté francophone d'Amérique, vive, ardente et forte de tous les accents qui la caractérisent, témoigne d'une ouverture sur le monde qui fait d'elle un fleuron de la civilisation française dans ce qu'elle a de plus noble et de plus créateur.

Certes, la lutte pour la protection, la promotion et le renforcement de nos droits, qu'ils soient linguistiques, politiques, culturels ou économiques, sera toujours pour nous un enjeu, un défi » de dire le sénateur.

Institué par le Conseil de la langue française en 1978, cette distinction est décernée annuellement dans le but de reconnaître les mérites de personnes qui se sont consacrées, ou qui se consacrent, au maintien et à l'épanouissement de la langue française en Amérique, ou encore, qui ont accordé leur soutien au développement de la vie française sur le continent américain.

L'Ordre est remis à chaque année à deux citoyens du Québec, un de l'Acadie, un de l'Ontario, un de l'Ouest, un des Amériques et un des autres continents.

Les autres récipiendaires de cette année sont Dumitriu van Saanen de Toronto, Yvon Mahé de l'Alberta, Réginald Hamel et William F. Mackey du Québec, Ginette Adamson des États-Unis et David Parris d'Irlande.

Mme Van Saanen est la fondatrice et l'âme du Salon du livre de Toronto, qui a vu le jour en 1992. D'origine hollandaise, elle est docteure en géologie et écrivaine.

M. Yvon Mahé est bien connu dans le monde de l'éducation en langue française en Alberta. Sa contribution au développement de l'éducation francophone dans l'Ouest est immense.

Il a participé à l'établissement de la première école française en milieu rural et du premier conseil scolaire francophone en Alberta et fut le premier directeur de ces deux institutions. Il a aussi participé à la mise sur pied du programme d'échange à l'intention des élèves francophones et des stages de perfectionnement pour les éducateurs francophones, qui sont tous deux offerts par l'Association canadienne d'éducation de langue française. Il est actuellement directeur de projets à la Fédération des parents francophones de l'Alberta et conseiller principal en éducation francophone à la Direction de l'éducation française au ministère de l'Éducation.

Hommage au père de la Loi 101

Le Conseil de la langue française a aussi profité de l'occasion pour rendre hommage au père de la Loi 101, le docteur Camille Laurin, décédé en 1999.

**Tiré de
l'Association de la presse francophone
Mars 2000**